

ANNEE 2025

**SEANCE PUBLIQUE
DU 17 JUIN 2025**

Délibération n°

2025040

Date de convocation : 13/06/2025

Date d'affichage : 19/06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 16
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : 23

Pour : 23 (dont 7 pouvoirs)
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025

Reçu en préfecture le 18/06/2025

Publié le

ID : 064-216401000-20250617-2025040-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 13 juin 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présent(e)s : M. Michel LAHORGUE, Maire & MM Frédéric ETCHEGARAY, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Marc PERRIER, M. Mikel AMILIBIA, Bernard COMBES,

Mmes Valérie RECARTE, Emmanuelle DALLET, Laure TRÉMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Bénédicte LARCEBEAU, Marie GRABET dit BOUCHET, Maud BARRAL, Valérie ETCHART.

Absent (e) s excusé (e)s : M. Jean-Baptiste HALTY (pouvoir à Mikel AMILIBIA), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à Philippe ENSALES), M. Yannick BASSIER (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à Bernard COMBES)

Mmes Guénaél LE CAM (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), Céline FAYS (pouvoir à Cédric BRÉSAC) Nathalie HARAN (pourvoir à Valérie RÉCARTE)

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA

**OJ n° 3 : FIXATION DES NOUVEAUX TARIFS DU
RESTAURANT SCOLAIRE EN VIGUEUR AU 1^{er} SEPT. 2025**

Rapporteur : Mme Emmanuelle DALLET, adjointe déléguée aux affaires sociales

Pour rappel, les tarifs appliqués actuellement ont été mis en place depuis la rentrée de septembre 2023 comme suit :

Forfaits mensuels	Enfants domiciliés à Bassussarry	Enfants domiciliés hors Bassussarry
Forfait 4 repas/semaine	59 €	62 €
Forfait 3 repas/semaine	51 €	53 €
Forfait 2 repas/semaine	41 €	43 €

➤ *Abattement de 50% sur les tarifs ci-dessus appliqué pour le personnel communal*

Lors d'une précédente commission sociale, il a été proposé de revoir ces tarifs et de les augmenter comme suit à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025 :

Forfaits mensuels	Enfants domiciliés à Bassussarry	Enfants domiciliés hors Bassussarry
Forfait 4 repas/semaine	61 €	64 €
Forfait 3 repas/semaine	52 €	54 €
Forfait 2 repas/semaine	42 €	44 €

✓ *Un abattement de 50% sur les tarifs ci-dessus sera appliqué pour le personnel communal.*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

FIXE les tarifs du restaurant scolaire mentionnés ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2025

Fait à Bassussarry, le 17 juin 2025.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

